**Compte rendu du conseil d’école du 23 mars 2021**

**Présents**

Equipe enseignante : Mme Ledoux (directrice), Mme Blangeoie, M. Braire, M. Char, Mme Fiel, Mme Giscard d’Estaing, M. Maurel, M. Samoullier, Mme Sapin

Mairie : Mme Fommarty, Maire adjointe en charge des affaires scolaires, Mme Raimbaut, 1ere Maire adjointe, Mme Marquis, responsable des affaires scolaires

APELGC : Mme Dognin (tête de liste), Mme Arcelin, Mme Duminy, Mme Elmlas, Mme Euverte, Mme Garriaux, Mme Rateau, Mme Soulas, M. Tardy.

**1.Fonctionnement de l’école :**

**a) Prévisions rentrée 2021 et fermeture de classe**

Cette année : 218 élèves, 9 classes, moyenne de 24,2 élèves par classe. C’est donc très confortable.  
Pour la rentrée 2021, la fermeture d’une classe est actée. En effet, les effectifs sont en baisse : 205 élèves prévus, donc une moyenne de 25,6 élèves par classe.

Aujourd’hui : la directrice a une décharge de 50%. L’année prochaine, avec une classe en moins, ce sera 33% seulement.

C’est officiel, M. Maurel part à la retraite à la fin de l’année. Les derniers nommés sur l’école restent donc à titre définif (M. Samoullier et Mme Blangeoie).

Les enseignants sont en train de travailler sur la structure de l’année prochaine, dans le but notamment d’éviter au maximum les niveaux multiples (doubles ou triples niveaux).

**b) Sécurité et santé à l'école : Exercices alerte incendie et PPMS, sécurité aux abords de l'école, plan**

Le 25 /09 a eu lieu l’exercice sécurité incendie. Il fut parfaitement réussi : les réflexes étaient bons, les enfants handicapés ont été bien aidés par leur AESH. Le prochain exercice aura lieu avant les vacances sur le temps du déjeuner, pour faire le point avec les agents municipaux, de cantine et du périscolaire.

Le 15/10 a eu lieu le PPMS, exercice de mise à l’abri. On a pu à cette occasion relever des points positifs : bons réflexes des enfants, respect des consignes ; gestes réflexes des enseignants bien conservés et transmis aux nouveaux ; grand calme dans les classes. Des zones à mieux sécuriser ont été identifiées (par exemple la salle du RASED au 2e étage où il faut mettre un film opaque ou des rideaux).

L’exercice pour risques majeurs naturels ou technologiques (confinement dans une salle) n’a pas encore été fait.

**Vigipirate et protocole sanitaire Covid.**

* Sécurité aux abords de l’école

La police fait régulièrement des rondes. Il y a eu un incident récemment dans le square mais la police a été réactive, les responsables sont interpelés et déférés bientôt devant la justice.

Le gardien et la directrice restent vigilants.

Il y a souvent de grands frères et sœurs d’enfants de l’école qui traînent dans le parc, sans respect des consignes. La police municipale est prévenue.

* Covid

Jusqu’à présent, il n’y avait aucun cas dans l’école. La semaine dernière se sont déclarés 3 cas positifs parmi les élèves (une fratrie + un autre enfant). Le cas contacts ont été identifiés et isolés (essentiellement les enfants qui déjeunaient à la cantine à la même table – il faut que les 2 personnes soient sans masque pour que l’identification comme cas contact soit effective).

Certains parents ont été contactés par la Sécu ou l’ARS mais pas tous, on ne sait pas pourquoi.   
Le service médical de l’Education nationale répond qu’ils sont débordés mais que les situations sont traitées. La directrice a redonné les infos concernant la quarantaine aux parents concernés.

Il n’y a aucun retour d’enfants positifs à ce soir pour les cas contacts : pas de cluster, et donc pas de fermeture de classe.

Pour le retour à l’école après la quarantaine, il faut une attestation des parents comme quoi le test est négatif.

La continuité pédagogique est mise en place. Le travail est envoyé par mail et des photocopies sont disponibles à l’accueil, sur des temps différenciés des horaires de sortie d’école.

M. Samoullier est cas contact intra-foyer donc absent longtemps (17 jours). Il y a un remplaçant pour la fin de semaine, mais pour les suivantes on ne sait pas. Très peu de remplaçants sont disponibles en ce moment.

* Protocole sanitaire

Il est procédé à un nettoyage / désinfection plusieurs fois par jour, plus souvent que ce qui est demandé.

Dernier changement important : le sport en intérieur est à nouveau autorisé, sans le masque. La piscine reprend à partir de jeudi, avec le protocole mis en place auparavant : pas d’accompagnant, douche (gel douche fourni), pas de brassage des classes.

Intervention de l’APELGC : certains parents ne sont pas d’accord pour que leur enfant aille à la piscine. Que leur répondre ?

Réponse de Mme Ledoux : si les parents sont à risque, on peut étudier la question. Pour le moment, il n’y a pas eu de contamination massive dans l’école, alors que les enfants baissent leur masque de temps en temps, s’invitent à l’extérieur de l’école, parfois même à dormir… La piscine ne changera pas grand-chose. Les parents peuvent discuter avec la directrice à ce sujet, ce sera à voir au cas par cas. Mais normalement la piscine fait partie du programme, et la reprise de la piscine fait partie des directives.  
Il faut en tout cas le dire en avance, et pas le jour-même. Si la moitié des enfants n’a pas son sac le matin, cela pénalise la classe entière.

Avec la reprise du sport sans masque, s’il y a un enfant positif, toute la classe est cas contact.

Question de l’APELGC : certains enseignants ne portent pas toujours le masque, comment cela se fait-il ?

Réponse des enseignants concernés :   
M. Maurel a un certificat médical comme quoi il ne peut pas porter le masque. L’académie est au courant.

M. Char pratique la distanciation sociale, elle est bien respectée ; il n’a pas le masque sur le nez toute la journée car c’est très compliqué avec des enfants jeunes (CP) en difficulté, qui ont du mal à comprendre les sons. Par ailleurs, à l’approche de la retraite, il a des soucis d’audition. Il est compliqué de comprendre ce que les élèves disent ; donc il demande aux enfants de baisser le masque quand ils posent une question ou récitent une poésie.

Mme Fommarty : l’idée des masques transparents a été abandonnée à cause de la buée. Il faut en tout cas toujours qu’il y ait au moins 1 des 2 avec masque (soit l’enfant, soit l’enseignant).

Mme Ledoux : quand on impose quelque chose aux enfants, c’est bien de le faire respecter aux adultes.

Question de l’APELGC : y aura-t-il des tests salivaires dans l’école ?

Réponse de la mairie : avec 3 enfants positifs seulement dans l’école, ce n’est pas prévu dans les protocoles actuels.

**c) Point périscolaire**

La communication entre l’école et le périscolaire a été renforcée. Il y a eu un gros changement après le départ d’Eddy, difficile à gérer, mais cela se passe de mieux en mieux. Actuellement sont désignés un référent pour la semaine et un autre pour le mercredi.

Un travail a été mené sur l’harmonisation de règles communes dans l’école, et notamment dans la cour. Le règlement intérieur est affiché.

Le périscolaire participe aussi au suivi des enfants avec des difficultés éducatives ou de comportement.

Sur le temps méridien, les enfants vivent 3 périodes :

* Jeu en atelier
* Déjeuner
* Récréation pour prendre l’air

Cela se passe classe par classe, ou par groupes identifiés, sans mélanger les cycles. (cycle 2 / cycle 3)

Depuis le mois de janvier : un placement table par table est fixé sur le temps de cantine. Ce placement a été établi avec les enfants, par affinité. Cela s’est révélé très pratique pour déclarer les cas contacts.

Pour un certain nombre d’enfants : on remarque un réel manque de politesse et de respect du personnel (animateurs, personnel de cantine), ainsi que du matériel, de la nourriture. La cantine doit rester un endroit où on se tient correctement.

Remarque de l’APELGC : des parents se sont plaints que les chansons écoutées sur le temps périscolaire ne soient pas toujours adaptées aux enfants. Pourtant, une liste de chanson avait été faite, avec notamment des chansons interdites.

L’information a bien été transmise à nouveau, et le responsable du périscolaire reverra les parents concernés et rappellera bien les chansons interdites.

**d) Bilan coopérative mi-année**

Le bilan est présenté par Mme Blangeoie. Au 1erseptembre, le montant était de 5880 €

Dépenses *:*

1350 € pour les classes (150 € / classe)  
90 € Piscine (gel douche, sacs de change avec maillots en plusieurs tailles)  
430 € maquettes  
970 € matériel pédagogique  
300 € matériel musique  
350 € matériel sport  
700 € spectacle Amérique latine

560 € jeux pour la cour de récréation  
30 € frais divers  
200 € concours Kangourou  
500 € assurances

Solde : 2080 €

il n’y a pas eu d’appel aux dons en début d’année car la situation actuelle est difficile pour beaucoup.  
Mais récemment il y a eu un nouvel appel car pas mal de projets sont prévus :

* 2e spectacle musical
* intervention d’un apiculteur
* projet CP et CM1 sur les cacaoyers
* matériel pour les enfants en difficulté ou porteurs de handicap

A ce jour, il semble difficile d’envisager de mettre en place une kermesse.

**2.Vie de l'école:**

1. **Les conseils de délégués et la cour de récréation**

Un déjeuner de délégués a été organisé. C’était un moment un peu solennel, très chouette.

Une 2e réunion est prévue au 2e trimestre, mais cette fois par cycle pour éviter de mélanger les groupes.

Au 1er conseil : les enfants ont travaillé sur le règlement de la cour de récréation. Ils ont établi des zones (à la craie) dans la cour : de calme, pour courir, pour jouer au foot, pour les toupies... Les grands sont passés dans les classes des petits pour expliquer.

Il y a plusieurs projets en cours, dont l’idée d’une fresque, et la volonté de matérialiser au sol les différentes zones de la cour avec de la peinture.

Précision pour l’APELGC : les tables de ping-pong sont utilisées, en EPS et pour le périscolaire.

**b) Les intervenants extérieurs**

Aurélia est toujours là pour la musique. On continue à préparer un spectacle. Il sera donné peut-être en présentiel, ou sinon filmé ? Enregistré ?

Lennaïc et Sébastien viennent pour le sport, le lundi et le jeudi. Les classes tournent sur ces créneaux.

Les CM2, sont initiés pendant une période à l’italien par une intervenante en italien.

De plus, Mme Ledoux propose une initiation en allemand au 3e trimestre pour les enfants en bi-langue l’année prochaine. Elle prendra uniquement les enfants intéressés par l’allemand en 6e (un sondage sera bientôt fait). Attention, les enfants valideront la bi-langue au moment de l’inscription, donc ils peuvent essayer au 3e trimestre pour savoir si cela les intéresse. Cela ne les engage en rien.

Au sujet des langues, une question est posée par l’APELGC sur l’anglais dans la classe de M. Maurel. M. Maurel répond qu’il ne donne pas de cours d’anglais tout simplement parce qu’il ne parle pas anglais. Il ne voit donc pas comment enseigner quelque chose qu’il ne maîtrise pas. Dans sa classe, les enfants font de l’allemand.

**c) Les projets des classes**

- Mme Fiel et Mme Blangeoie : leurs classes redonnent vie au jardin pédagogique. Les enfants font de plantations en fin de journée. On espère pouvoir faire goûter aux enfants ce qu’ils ont fait pousser (Tomates cerise, cornichons, framboises, fraises, radis...). Les classes sont bien séparées.

Intervention de Mme Fommarty : un jardinier de la commune (Boubou) viendra les aider sur une demi-journée. Seul impératif : il faut que ce soit avant le 15 avril ; ensuite, il sera trop occupé par les jardins de la mairie. Il serait intéressant de voir avant quels points aborder avec les enfants.

- L’école a aussi le projet de faire revenir un apiculteur : travail sur la pollution, explication du métier. Cela avait été fait il y a quelques années avec beaucoup de succès.

- Les classes de CP, CM1, et CE2/CM1 mènent un projet solidaire et humain autour d’un cacaoyer. Il s’agit de parrainer un cacaoyer d’un cacaoculteur en Afrique, afin de permettre un projet de développement pour ce cacaoculteur (ex : électricité ou eau courante). En échange, les classes recevront 12 tablettes de chocolat provenant des fèves de cacao de ce cacaoculteur. L’idée est de mettre en relation le consommateur avec le producteur, qu’on va apprendre à connaître. Les enfants vont créer un livret sur le chocolat : d’où il vient… Le financement est lancé pour les classes concernées, par la coopérative centrale.

- Projet d’élevages : phasmes, papillons, coccinelles. Dans toutes les classes.

- Les CE1, CE2, CM1 et CM2 vont participer au Clean Day organisé par la commune, afin de sensibiliser les enfants au tri des déchets. Une demi-journée à la Garenne où les enfants (peut-être avec leurs parents) iront nettoyer la ville. Il est par ailleurs important d’aller au bout de la démarche avec les élèves, et de faire une sortie en forêt avec gants, sacs… et nettoyer un coin de forêt.  
Mme Fommarty : la journée aura lieu autour du 25 mai. C’est l’équipe développement durable de la mairie qui pilote ce projet. Le Clean Day national est normalement à l’automne, mais c’est plus facile à organiser en fin d’année scolaire avec les enseignants.

**d) Les livrets du 2ème trimestre**

Les livrets sont disponibles sur Educonnect. Ceux du 2ème trimestre arriveront début avril. Maintenant les parents ont tous les codes, donc ils ne seront pas imprimés.  
Cependant, sur 380 comptes créés, 141 comptes n’ont pas été activés, ce qui signifie que certains parents ne se connectent pas. (cela peut s’expliquer par le fait que, parfois, un seul compte est activé par foyer). C’est surtout vrai pour les enfants en CP et CE1.

**3.Parcours de l'élève:**

**a) Bilan mi-année des Elèves à Besoins Particuliers**

* il y a 8 PPS (handicap) dans l’école. Cela a beaucoup augmenté ces dernières années (avant, il y en avait 1 ou 2). Ils sont bien intégrés. Depuis janvier, les AESH sont au complet, l’Education nationale ayant procédé à des recrutements et un enfant est absent. Mais l’école manque de matériel adapté, c’est pourquoi des achats sont prévus.
* PAP (élèves dys…) : les enfants sont de plus en plus souvent diagnostiqués, ce qui est positif, mais les parents ont de plus en plus de difficultés à les faire suivre, car les orthophonistes et les psychologues n’ont plus de place. Il n’y a plus de RASED dans l’école, juste la psychologue scolaire qui peut les voir le jeudi après-midi.

**b) Parcours de prévention**

* Prévention bucco-dentaire : l’intervention a été faite chez les CM1, c’est prévu chez les Ce1 prochainement.
* officier de prévention : intervention autour du harcèlement en CE2 ; intervention autour des dangers d’internet et des réseaux sociaux pour les CM2 (c’est de plus en plus important, car les enfants se retrouvent de plus en plus tôt sur les réseaux sociaux)
* infirmière scolaire : pour les classes qui en font la demande. En CM2, plusieurs jeunes filles ont demandé une intervention sur la puberté.

**c) L'entrée en 6ème.**Un formulaire a été remis aux parents des enfants en CM2.

Le volet 1 sert à vérifier l’adresse principale pour déterminer le collège de secteur, cette phase a été faite.

Le volet 2 est en cours cette semaine ; il y a peu de choses à remplir car les collèges ne proposent pas tellement d’options. Il est possible d’indiquer allemand mais ce n’est pas figé.

Pour les demandes de dérogation, il faut fournir des justificatifs. Mais pour le collège, il faut savoir qu’aucune demande n’a été acceptée ces dernières années.

Questions :

L’APELGC demande où en est le projet de réorganiser la bibliothèque.  
Mme Ledoux répond que c’est en cours car lent et long car compliqué par les protocoles actuels.

Prochain conseil d’école : 22 juin 2021